



Accompagnateurs libres

Les accompagnateurs libres suivent le Tour de France en Courant

Ils doivent assurer leur transport, leur hébergement et leur nourriture pendant le temps où ils accompagnent et suivent le Tour de France en Courant.

Ils ne doivent jamais entraver la compétition et le bon déroulement de l'épreuve stationner en dehors des espaces réservés à la France en Courant.

Ils suivent l'ensemble de la compétition et peuvent assister chaque jour à toutes les animations de la France en Courant (14 h 18h30).

La participation est fixée à 45 € par personne, elle donne droit uniquement au petit déjeuner (6h 8h) aucune autre participation n'est comprise dans ce forfait

Les participants libres seront en permanence porteurs de leur badge.

Je soussigné

Nom

Prénom

Adresse

Code postal..... Commune.....

N° Téléphone portable

Demande à participer comme accompagnateur libre au 32^{ème} Tour de France en Courant et déclare accepter le règlement ci-dessus (18 juillet au 1^{er} août 2020)

Véhicule Camping Car Type Marque N°

Composition des personnes utilisant le Véhicule

M..... Nom..... Prénom.....

M..... Nom..... Prénom.....

M..... Nom..... Prénom.....

M..... Nom..... Prénom.....

M..... Nom..... Prénom.....

M..... Nom..... Prénom.....

Joindre votre participation 45€ par personne à l'ordre de « La France en Courant »

A.....Le.....

Signature